

priété/possession) était univoque : de la non-correspondance à l'« homologie », comme dit Balibar, du décalage à la correspondance et à la limitation réciproque. Le capitaliste deviendrait de plus en plus « possesseur » de ce dont il est « propriétaire », et réciproquement. Cela n'était possible que parce que nous envisagions le procès de production « immédiat », celui qui réalise, entre A et A', l'unité d'un procès de travail et d'un procès de mise en valeur du capital sous la domination de ce dernier.

Or l'approfondissement de la séparation dans le rapport de possession se traduit par un bouleversement du procès de travail dont la « cible » principale est la transformation des moyens de travail. Mais ces moyens de travail sont eux-mêmes des produits du travail, « travail antérieur » ou plus exactement situé « ailleurs » dans la division sociale du travail. La « révolutionnarisation de la production » n'est donc pas *seulement remise en cause de la division manufacturière du travail* aboutissant à un « décrochage » de la valeur spécifique des produits d'une branche. Elle implique aussi *une remise en cause générale des normes de production et d'échange* dans l'ensemble des branches, en particulier dans les branches à destination dans la section I, et, encore plus profondément, un remodelage du système des valeurs d'usage et du découpage des branches.

Ce remodelage permanent, s'il correspond à un remodelage « rationnel », « calculé a priori », etc., du procès de travail à l'intérieur de l'unité de production, ne peut en fait compter que sur l'« arbitraire déréglé », la « sanction a posteriori » des mécanismes de la forme valeur en ce qui concerne les rapports entre branches, entre unités économiques, entre sections. Et il n'est pas évident que la forme valeur, dans son fonctionnement « normal », s'avère suffisante à réguler le prolongement des bouleversements de la division manufacturière dans la division sociale. Il semble même que cela soit nécessairement le contraire.

Par conséquent, l'« homologie » qui tend à se renforcer au sein de chaque unité de production, sous la propriété du capital⁴⁸, se présente de plus en plus comme une « contradiction », une « non-correspondance », si on veut bien prendre en compte l'existence de la division sociale du travail qui se présente comme « somme de travaux privés ». C'est ce que nous identifierons comme la *contradiction fondamentale de l'accumulation capitaliste*.

48. Homologie d'où n'est d'ailleurs pas absente la contradiction. La systématique « séparation » des puissances intellectuelles et manuelles du travail ne peut être menée par exemple trop loin, sous peine de multiplier les maifaçons ; elle est pourtant nécessaire pour maintenir l'autorité du capital sur le collectif ouvrier (cf. l'étude pour le C. O. R. D. E. S. de H. DESROUSSES et B. PETOULE, citée dans le n° 4 de *Recherches économiques et sociales*). D'où les tentatives de réformes « néo-fordistes » (recomposition des tâches, etc.). Voir sur ce point le texte de D. PIGNON et J. QUERZOLA dans *Critique de la division du travail*, Seuil, 1973.

11

Les grandes tendances de l'accumulation

On désigne souvent par « lois de l'accumulation », à la suite de K. Marx (K., I, XXV), un certain nombre de *manifestations tendancielles* de la dynamique que nous venons de caractériser : approfondissement (et extension) de la séparation des producteurs directs de leurs moyens de production.

Nous examinerons successivement les grandes « lois », le problème de la périodisation et le rôle de l'Etat dans la surdétermination de ces tendances.

I. Les « lois de l'accumulation »

Nous voulons parler des quatre grandes lois évoquées par Marx. On pourrait en rajouter d'autres, en portant son attention sur des phénomènes connexes : nous évoquerons la tendance à la tertiarisation.

1. La concentration du capital

C'est l'accroissement quantitatif, en « boule de neige », des foyers d'accumulation (capitaux individuels) déjà formés. Cette concentration exprime aussi bien l'accumulation extensive qu'intensive. C'est évident dans le premier cas. Nous verrons que c'est vrai aussi dans le second cas, car l'accumulation intensive s'accompagne très généralement d'un accroissement de la quantité minimale (calculée en valeur) des facteurs de la production (y compris la force de travail) que doit s'approprier le capital pour mettre en œuvre les forces productives.

Selon les cas, cet accroissement s'accompagne d'une plus ou moins grande extension de la masse des salariés. Le caractère extensif ou intensif peut être repéré par une extension du parc de machines, du « capital par tête », etc.

R. Boyer¹ croit pouvoir distinguer en France cinq grandes phases d'accumulation, coupées par des périodes de stagnation ou de crise :

- les années correspondant au Premier Empire ;
- la période du Second Empire ;
- les années 1895-1913 ;
- la période 1920-1930 ;
- l'après-guerre.

Seules les deux dernières présentent un caractère nettement intensif. La dernière se distingue cependant de toutes les autres par la stabilité du rythme d'accumulation (jusqu'en 1974) et l'extension massive et décisive du salariat, surtout à partir de 1959. De cette date à 1974, le taux de salarisation passe de 68 à 78 % de la population. L'industrie étant depuis l'origine largement capitaliste (le taux y passe de 91 à 95 %), c'est surtout dans les services, les commerces et le bâtiment que le phénomène est sensible (59 à 73 %), tandis que l'agriculture régresse de façon définitive en tant que branche (de 1954 à 1975, l'emploi agricole chute de 26,7 % à 9 %).

Cette époque est donc marquée par le fait que l'accumulation extensive trouve sa limite et que l'accumulation d'un capital maintenant hégémonique doit devenir principalement intensive. Nous verrons comment elle y parvient. Mais voyons d'abord l'autre versant, la condition permissive de la concentration : la formation d'un prolétariat.

2. La reproduction d'une armée industrielle de réserve

Cette tendance est la matérialisation, à l'autre pôle, de la dynamique de la séparation. Elle exprime l'extension du rapport salarial par destruction des modes de production antérieurs (grâce à la supériorité du mode de production capitaliste quant au temps de travail socialement nécessaire pour la production des valeurs d'usage), la dépossession croissante (et renouvelée par vague à chaque progrès de la soumission réelle du travail par le capital) du « savoir-faire » des ouvriers (puis des techniciens, etc.), et la lutte incessante du capital contre le travail pour lui imposer ou rétablir sa « mobilité » (au sens généralisé de De Gaude-
mar : affectation géographique, par branche, par activité, etc.²).

1. *Approches de l'inflation...*, t. III.

2. Cette mobilité est à la fois le produit et la condition permissive de la dynamique de l'accumulation intensive ou extensive. « Le changement qualitatif dans l'industrie mécanique éloigne sans cesse des ouvriers de la fabrique ou en ferme la porte aux nouvelles recrues qui se présentent, tandis que l'extension quantitative

Nous venons de voir qu'en France cette tendance ne se réalise à un rythme accéléré que dans l'après-guerre. C'est qu'elle a auparavant été inhibée pour des raisons d'hégémonie politique. La forme de la révolution bourgeoise (en 1789), puis la nécessité de faire face à la menace d'une révolution prolétarienne (lors de la Commune de 1871), a conduit la bourgeoisie à passer et maintenir l'alliance avec la petite bourgeoisie rurale, notamment la paysannerie. C'est un trait tout à fait caractéristique de l'histoire du capitalisme français que les entraves (protectionnisme, etc.) mises à la formation d'une armée industrielle de réserve à partir de la paysannerie. D'où le recours précoce à l'immigration, etc.³

Enfin, il faut rappeler que, si on veut mesurer la formation de l'armée de réserve à l'heure actuelle, il faut étudier le fonctionnement du capitalisme à l'échelle de toute la planète⁴.

3. La « paupérisation relative »

C'est la polarisation (enrichissement plus rapide de ceux qui sont déjà les plus riches) de revenus et des patrimoines des classes fondamentales.

Nous avons vu que c'est le but même de l'accumulation : accroître le taux d'exploitation, le taux de la plus-value. Comme la distribution des revenus n'est que le reflet de ce taux, on pourrait être tenté de vérifier directement cette polarisation des revenus. Or c'est quasi impossible, du fait de l'imperfection des instruments de mesure, qui reflète largement un flou conceptuel. Suffit-il en effet de mesurer la part du salaire dans le revenu national ? Non, puisque :

— La salarisation croît, par absorption notamment des petits producteurs marchands.

des fabriques engloutit, avec les ouvriers jetés dehors, les nouveaux contingents. Les ouvriers sont ainsi alternativement attirés et repoussés, ballottés de côté et d'autre, et ce mouvement de répulsion et d'attraction est accompagné de changements continus dans l'âge, le sexe et l'habileté des entrées » (R., t. XXIV).

3) L'étude du marché du travail est donc extrêmement complexe : elle ne se réduit nullement à quelques dogmes du genre : « la machine chasse l'homme » ou « l'expansion crée des emplois ». Saluons à ce sujet l'excellent travail des statisticiens de l'I. N. S. E., dont on trouvera une synthèse dans l'article de R. SALAIS. « Analyse des mécanismes de détermination du chômage », *Economie et Statistiques*, n° 93, octobre 1977.

4) R. Salais montre que les branches soumises à l'accumulation intensive, en reconstruction permanente, engendrent à la fois des emplois et une aggravation du chômage. Ainsi, contrairement à un nouveau dogme (selon lequel « la mobilité diminue le chômage en favorisant l'adaptation de la production au marché »), l'article montre que la mobilité augmente le chômage, en allongeant le temps de chômage par rapport au temps d'activité et en grossissant l'armée « flottante » du prolétariat.

5) 3. Rappelons par ailleurs le rôle des femmes dans l'armée « flottante » du prolétariat.

4. Voir les travaux de Samir Amin, des théoriciens de l'articulation des modes de production (Rey, Meillassoux) et ceux du C. E. D. E. T. I. M. (*Les Immigrés*, Stock, 1973).

— Une part de la plus-value est distribuée sous forme de salaire (cadre, fonctionnaires, etc.). Tous les salariés ne sont pas productifs.

— Le système des prix relatifs, et plus encore son mouvement perturbe lui aussi la mesure : l'inflation n'a pas le même rôle redistributif pour toutes les classes⁵.

— Une part de la valeur de la force de travail, étant couverte par le « salaire indirect », transite par l'impôt et les dépenses publiques.

Des tentatives ont été faites pour redresser ces comptes : on pense notamment aux séries de J.-D. Phillips⁶ pour les U. S. A. Celui-ci a cherché à évaluer l'évolution de la part de la plus-value (qu'il appelle surplus) de 1929 à 1963 : elle passerait de 47 % à 56 %.

Si on regarde maintenant la France⁷, on peut évaluer le chiffre complémentaire, c'est-à-dire la part salariale dans la valeur ajoutée (avec tous ses défauts). De 1959 à 1969, elle passe, pour l'ensemble du secteur marchand, de 39 à 43 %. Mais, dans le même temps, le taux de salarisation passe de 68,4 % à 75,8 % : la « part salariale unitaire » reste pratiquement constante. Il en est de même branche par branche.

Il y a là un phénomène important, que confirme le travail de M. Aglietta sur les U. S. A. (au moins en ce qui concerne la période dorée de l'accumulation intensive, de 1956 à 1966) : si le capitalisme s'avère capable de creuser la plus-value relative, il ne semble pas vouloir (ou pouvoir ?) en tirer partie pendant les années soixante. Le taux d'exploitation semble rester stable. Nous verrons que c'est là un trait de la régulation monopoliste.

En revanche, la hiérarchie des patrimoines (c'est-à-dire des stocks de richesse possédés) a continué à s'élargir, par effet cumulatif de la concentration et de la formation de l'armée de réserve. Ainsi, une étude récente⁸ a montré que le rapport entre les déciles inférieurs et supérieurs (fortunes des 10 % les plus pauvres et des 10 % les plus riches) est passé de 15,7 en 1949 à 28,3 en 1975. Ce qui est grave, c'est que ce déclin inférieur ne comprend plus seulement des jeunes ménages (qui n'ont encore ni hérité ni amassé), mais une masse croissante

5. Un exemple. Si on assimile l'épargne brute des entreprises à la part de la plus-value que les capitalistes conservent dans leurs entreprises, on constate que, pour les sociétés (hors grandes entreprises nationales), elle est de 77 milliards de francs en 1976, ce qui ne représente que le quart de leur « valeur ajoutée » (mesurée à partir de leur chiffre d'affaires). Or, la même année, leur endettement est de 957 milliards. Le gain que leur procure une inflation à 10 % l'an est donc supérieur, remarque P. Durais, à leur capacité primaire d'autofinancement (« Le Financement des sociétés industrielles et commerciales au cours des dix dernières années », *Economie et Statistiques*, n° 99, avril 1978).

6. Publiée en appendice du livre de P. A. BARAN et P. M. SWEETZ, *Le Capitalisme monopoliste*, Maspéro, 1968.

7. Je m'appuie ici sur les chiffres des comptes de la nation.

8. A. MASSON et D. STRAUSS-KAHN, « Croissance et Inégalités des fortunes de 1969 à 1975 », *Economie et Statistiques*, n° 98, mars 1978. Cet article résume une étude du C. R. E. P. pour le C. O. R. D. E. S. Voir également les intéressants commentaires d'A. BANEAU, « La Complexe inégalité des patrimoines », *Le Monde*, 9 mai 1978.

de personnes âgées, « définitivement paupérisées ». Ce trait est caractéristique de la rupture de la France avec un régime social qui la caractérisait jusqu'à 1950, où le prolétaire restait, par bien des attaches familiales, un petit propriétaire.

Mais il ne faut pas pour autant avancer une « loi de paupérisation absolue⁹ ». Une telle loi est d'abord indéfinissable : il faudrait pouvoir comparer le revenu ou le patrimoine d'une couche sociale à lui-même en deux époques différentes, ce qui supposerait l'existence d'une mesure de la valeur indépendante du temps. Quand elle existerait, aucune tendance propre de l'économie capitaliste n'implique la paupérisation absolue : nous ne connaissons que la hausse du taux de plus-value, qui est un rapport entre les revenus de deux classes sociales.

Cependant, *conjuncturellement*, il peut y avoir paupérisation absolue. Cela caractérise :

— soit les périodes de destruction-absorption d'un mode de production par le capitalisme. Alors les anciens paysans indépendants sont jetés sur les routes et de là dans les manufactures : ils sont absolument paupérisés. C'est le cas auquel Marx pense dans les passages les plus cités où il évoque une paupérisation absolue¹⁰ ;

— soit les périodes de restructuration du procès de travail, accompagnées de mise en chômage non seulement de l'« armée flottante » (celle qui passe couramment de l'emploi à la non-activité : femmes, jeunes, immigrés), mais encore du « noyau stable » de la classe ouvrière. Cette mise en chômage peut être suivie d'une réembauche, mais à qualification inférieure, la dépossession ayant franchi un nouveau cran au cours de la restructuration. Ce cas est également évoqué par Marx¹¹, mais les détracteurs de la « paupérisation absolue » évitent alors de le citer, car... pour une fois elle est vérifiée, et concerne non des couches sociales archaïques, mais les salariés du capitalisme moderne ! Dans ce cas, on parle pudiquement d'« austérité¹² ». Cependant, cette paupérisation absolue n'est qu'un fait conjoncturel, et non une tendance structurelle du capitalisme.

4. La tertiarisation

Phénomène le plus spectaculaire du développement récent du capitalisme (au point que les idéologues comme Colin-Clark ont pu

9. Cette « loi », avancée lors du dernier « cours gauche » du stalinisme (pendant la guerre froide), n'a pas peu contribué à jeter le discrédit sur le marxisme.

10. Dans *Travail salarié et Capital* par exemple.

11. Dans *Le Capital*, il caractérise même les conjonctures de crise comme celles où est attaquée y compris l'aristocratie ouvrière.

12. Après la victoire de mars 1978, la droite deviendra moins pudique. « Voulez-vous savoir ce que serait pour nous une bonne année 78 ? », déclare « l'un des plus proches collaborateurs de M. Barre » à Ph. Lefournier (*L'Expansion*, avril 78). « Ce serait faire de 8 à 9 % de salaires avec 12 à 13 % de prix ! Un bon décapage [...] Tant que les ménages n'auront pas payé la facture pétrolière, on n'en sortira pas. »

parler de société « tertiaire » ou « postindustrielle », elle ne figure pas parmi les grandes « lois » du livre I. Pourtant, nous avons vu que Marx en avait dégagé les bases théoriques. Elle est en effet le produit d'un triple mouvement qui dérive fondamentalement de lois de la division du travail sous la domination des rapports capitalistes.

— *La division manufacturière* du travail autonome, à l'intérieur même des entreprises du secteur secondaire, les fonctions intellectuelles.

— *La division sociale* du travail autonome, par rapport à ces entreprises, les activités tertiaires en un secteur tertiaire.

— *L'accumulation capitaliste en général*, et plus particulièrement ce processus de division du travail, exigent le développement d'un secteur spécialement affecté à la reproduction élargie des « conditions extérieures générales » du développement capitaliste (administration, enseignement, santé, etc.).

Ces mouvements, qui engendrent en masse les « cols blancs » (en même temps qu'ils engendrent les O. S.), se sont considérablement accablés depuis la dernière guerre.

Ainsi, les professions libérales, cadres supérieurs, cadres moyens et employés, qui représentaient 19,5 % de la population active française en 1954, en représentaient 37 % en 1975, rattrapant la part des ouvriers (qui passe de 33,8 à 37,7 %¹³).

On pourrait raffiner l'analyse de cette tendance, et montrer la rapide « prolétarianisation » et la « polarisation » du tertiaire lui-même qui l'accompagnent¹⁴. Mais le but de ce sous-chapitre n'est pas d'entrer dans le détail des tendances. Si j'ai cru devoir ajouter la « tertiarisation » à la liste des lois tendancielles, c'est à cause de son incidence sur le problème de la régulation. Nous voyons ainsi se former une masse de salariés, toujours mensualisés, qui n'est pas directement liée à la masse des marchandises produites et vendues. Nous savons déjà que c'est une condition favorable à la mise en place d'une régulation monopoliste. Nous allons maintenant en examiner une autre.

5. La centralisation du capital

Elle désigne la fusion de segments autonomes du capital social déjà formés, la réunion de plusieurs « valeurs en procès » entre les mains d'un propriétaire unique.

13. Attention ! Le rapport cols blancs/cols bleus, contrairement au rapport C/V, ne repère pas la maturation d'une tendance du mode de production, car il est surdéterminé par des problèmes d'hégémonie au sein d'une formation sociale nationale. En France, il a fallu multiplier les cols blancs pour compenser la destruction de la paysannerie. Le rapport est plus faible en Allemagne de l'Ouest !

14. Voir mon article déjà cité « La Dimension régionale du développement du tertiaire ».

En un sens, la centralisation est la trace, à l'intérieur même de la classe capitaliste, de la dynamique qui, entre cette classe et les autres, se traduit par la polarisation et la formation de l'armée industrielle de réserve. Mais elle n'est pas seulement cela. Elle traduit le rapport interne entre accumulation intensive et extensive : pour disposer des moyens de transformer le système des normes de production et d'échange, il faut disposer d'abord des moyens de produire, d'extraire la plus-value, et de réaliser valeur et plus-value.

« La centralisation ne fait que suppléer à l'œuvre de l'accumulation en mettant les industriels à même d'étendre l'échelle de leurs opérations. Que ce résultat soit dû à l'accumulation ou à la centralisation, que celle-ci se fasse par le procédé violent de l'annexion — certains capitaux devenant des centres de gravitation si puissants à l'égard d'autres capitaux qu'ils en détruisent la cohésion individuelle et s'enrichissent de leurs éléments désagrégés —, ou que la fusion d'une foule de capitaux soit déjà formés, soit en voie de formation, s'accomplisse par le procédé plus doucereux des sociétés par actions, etc., l'effet économique n'en restera pas moins le même. L'échelle étendue des entreprises sera toujours le point de départ d'une organisation plus vaste du travail collectif, d'un développement plus large de ses ressorts matériels, en un mot, de la transformation progressive de procès de production parcellaires et rouliniers en procès de production socialement combinés et scientifiquement ordonnés¹⁵. »

La centralisation apparaît donc comme un « levier » de la concentration, encore démultiplié par le développement du système du crédit. Celui-ci permet de centraliser des petits capitaux-argent et de les transformer d'un coup en vastes masses de capitaux fixes qui n'auraient jamais pu être mis en œuvre autrement (exemple : les chemins de fer). Nous montrerons en effet (pour l'instant, c'est simplement intuitif) que la « dépossession des producteurs directs » s'accompagne d'une hausse de la valeur de capital fixe engagé, tout comme la socialisation interne à l'entreprise s'accompagne d'une hausse de la masse du capital variable engagé. Bref, plus cela va, plus il faut engager de capital pour produire dans des conditions « normales ». La tendance à la centralisation est intimement liée à l'accumulation et à la concentration, et on utilise souvent ce dernier terme pour évoquer l'ensemble de ces phénomènes.

Qu'en est-il en réalité ? L'étude historique¹⁶ montre en France une évolution générale caractérisée par l'écrasement de la part des entreprises de moins de 10 salariés (elles représentaient 58 % de la masse des salariés en 1906 et n'en représentent plus que 20 % en 1966). Dans

15. K., I, XXV, p. 454.

16. Je m'appuie, dans ce qui suit, sur le travail de R. Boyer, sur les travaux rassemblés par B. GUMBERR (« La Mutation industrielle de la France », *Les Collections de l'I.N.S.E.E.*, E 31-32, novembre 1975) et sur l'article de R. BROCARD et J.-M. GANDOUIS, « Grandes Entreprises et P. M. E. », *Economie et Statistiques*, n° 96 bis, janvier 1978.

la dernière période, on constate une forte augmentation de l'effectif moyen des établissements de plus de 50 salariés (de 215 à 250, entre 1962 et 1969), une stabilité de la part des entreprises moyennes avec une hausse de la part des plus grandes entreprises, le tout à la faveur d'une spectaculaire accélération de la concentration financière vers 1965-1966.

Plus généralement, on constate en effet que le rythme des fusions épouse étroitement, en France comme aux U. S. A., le rythme de la formation du capital fixe, selon la périodisation de l'accumulation esquissée plus haut, et marque une pause dans les récessions et les crises. Pour la dernière période, le montant des actifs (capitaux) transférés annuellement s'accroît brutalement à partir de 1960 et surtout 1965, et connaît un « pic » en 1970 (il est alors 40 fois plus fort qu'en 1959 !). Ainsi se forment par vagues successives les *grandes entreprises*, elles-mêmes liées en *groupes financiers*. La « forme structurelle » des groupes financiers (industriels bancaires) est un phénomène ancien, mais ce n'est que tout récemment qu'ils apparaîtront officiellement dans la statistique et qu'il sera possible de les étudier comme éléments constituant de l'ensemble du capitalisme français¹⁷.

Si maintenant on observe les choses « en coupe », on constate qu'en 1973 les « petites entreprises » de moins de 50 salariés, qui constituent 95 % du total des entreprises, n'emploient plus que 19 % des salariés et ne réalisent que 27 % du chiffre d'affaires. Les « grandes » (plus de 500 salariés), au contraire, qui représentent moins de 1 % du total, emploient 38 % des salariés et réalisent 34 % du chiffre d'affaires. Ce qui est significatif, c'est que, plus l'entreprise grandit, plus en général augmente la « productivité du travail », mais aussi plus augmente l'« intensité capitalistique », c'est-à-dire la masse du capital fixe par salarié, et enfin plus augmente le salaire : on verra pourquoi au chapitre 13.

Mais la centralisation n'est pas qu'un reflet, un effet passif de l'accumulation. Elle joue un rôle actif dans la *régulation* de l'accumulation. Elle est d'abord une forme de la « sanction sociale » de l'engagement des capitaux privés : l'entreprise qui ne parvient plus à dégager et réaliser la plus-value de façon « normale » est éliminée en tant que foyer autonome d'accumulation, au profit d'une entreprise qui s'en est montrée plus « capable ». Mais surtout la tendance à la centralisation, dans la mesure où elle modifie le caractère du « travail social qui se

17. Nous aurons à préciser le fonctionnement caractéristique de ces deux formes structurelles quand nous étudierons pour elle-même la régulation, dans la seconde partie.

Il importe simplement de saisir que leur structure interne, distincte de celle de l'entreprise industrielle traditionnelle, correspond à une autre façon de s'insérer dans le mouvement du capital social. (Voir le livre de M. AGLIETTA, chapitre 4.) Pour la description de ces groupes, de leurs interactions et de leur formation, voir en particulier les travaux de F. MORIN, notamment *La Structure financière du capitalisme français*, Calmann-Lévy, 1974. Mais J. HOUSSIAUX avait réalisé un semblable travail pour 1952 (*Le Pouvoir de monopole*, Sirey, 1958), et la figure « classique » du groupe industriel-bancaire apparaît dès le milieu du XIX^e siècle.

présente comme somme de travaux privés », est un moteur de la transformation des formes mêmes de la régulation : du « concurrentiel » au « monopoliste ».

Dès lors, en effet, que le travail social alloué à une branche de la division du travail tend à être mis en œuvre sous l'initiative d'un nombre restreint de capitalistes, on ne peut plus distinguer de manière aussi tranchée que dans la première section un « calcul a priori », qui serait le fait de l'organisation de la division manufacturière du travail, et une « sanction a posteriori », que serait le fait du fonctionnement de la loi de la valeur dans la division sociale du travail. A mesure que la socialisation interne du travail devient plus complexe et que les rapports entre les branches deviennent plus riches (avec l'accumulation en capital fixe), une régulation fondée sur des sauts « parfaitement » périlleux entre unités économiques deviendrait d'ailleurs impossible. On assiste donc au développement, par le biais du crédit, d'un *capital financier* qui, regroupant sous sa propriété économique de grandes masses d'argent, l'affecte au contrôle de branches et groupes de branches de la production industrielle, réalisant une intégration « horizontale » (c'est-à-dire tendant à contrôler la plus grande part de la production d'une branche) et « verticale » (c'est-à-dire tendant à contrôler les entreprises d'une succession de branches le long d'une filière allant de la matière première au produit le plus élaboré).

En somme, la centralisation tend à faciliter l'intériorisation de la contradiction social/privée dans le calcul interne à l'unité de propriété économique (qui est ici un *groupe financier*).

Pour cela, point n'est besoin de contrôler tout un département de la division du travail ni la totalité d'une chaîne dans la division du travail. Il suffit de contrôler une part suffisante du marché, dans un certain nombre de branches clés. Dès lors, il est possible de modifier, de façon privée, les normes de production et d'échange, en contraignant les autres unités économiques à se plier à ces modifications¹⁸.

Alors devient partiellement soluble la résolution de la contradiction fondamentale du mode de production. Mais partiellement seulement, car, en tout état de cause, la production reste « privée », et non déterminée a priori par le « besoin social ».

18. L'étude des formes de domination entre entreprises ou entre branches a beaucoup progressé sous l'égide des économistes marxistes ou non marxistes (comme F. Perroux). Je renvoie notamment au livre de M. AGLIETTA et à de nombreux travaux de l'Université de Grenoble. Nous y reviendrons dans la deuxième partie.

Si toutefois on veut se faire une idée de la forme la plus apparente de la « monopolisation » (qui est le contrôle d'une part prépondérante du marché par quelques entreprises), on constate effectivement dans l'après-guerre une tendance légère et très diversifiée à la croissance de la part de chaque marché contrôlée par les quatre premières entreprises : plus de 90 % (en 1969) pour les voitures, locomotives, turbines, verres plats, etc. Mais elle reste inférieure à 20 % pour une large gamme de produits « traditionnels » (moulinage du coton, chaussures, confitures, briques et tuiles, etc.).

En particulier, la centralisation du capital n'est pas une condition suffisante de la régulation monopoliste. L'offre fût-elle le fait d'un propriétaire unique, celui-ci doit affronter une demande sociale en permanence bouleversée par la transformation des normes de production et de consommation. Nous disons que la concentration, la formation de ce qu'on appelle des *monopoles*¹⁹ est, aux côtés de la contractualisation salariale, de la mise en place d'une monnaie à cours forcé et d'une intervention spécifique de l'Etat, l'un des *présupposés théoriques* de la mise en place d'une régulation monopoliste.

II. « De la concurrence au monopole »

Pour la première fois, avec la centralisation qui engendre les groupes financiers, nous voyons se dessiner la *genèse historique* d'une des conditions de la régulation monopoliste, alors que jusqu'ici nous avons évoqué le couple « concurrentiel/monopoliste » comme deux possibilités formellement alternatives de la régulation. Maintenant, ces deux possibilités apparaissent comme deux *stades* du capitalisme. La tendance au passage de l'une à l'autre est commandée par la dynamique du mode : elle se situe rigoureusement au même niveau que la loi de concentration et la loi de centralisation, et dans leur prolongement.

Cependant, la « *monopolisation* » ne se réduit pas à la *centralisation*. Telle que nous l'avons esquissée dans la section II, elle réside d'abord dans une transformation globale du rapport salarial, c'est-à-dire du rapport entre les deux classes fondamentales, et non pas du rapport entre unités au sein de la classe capitaliste. Certes, cette transformation implique et en même temps suppose une transformation du rapport entre les unités économiques (par « *centralisation* », donc par diminution du nombre d'unités autonomes dans chaque branche) et par transformation des rapports entre les branches (à l'origine, par la conclusion d'ententes, d'accords de cartel entre les firmes d'une branche, puis, de façon beaucoup plus efficace, par la maîtrise des conditions de la reproduction du procès de travail des autres branches). Tout cela devrait faire l'objet d'études plus approfondies que les éléments que nous apporterons dans ce livre.

Mais il nous est apparu plus important de dépasser le caractère empirique des premières définitions du monopolisme (du genre : « *apparition de monopoles* »), que ce soit celles des marxistes du début du siècle, comme Hifferding, ou celles des études contemporaines de la « *concentration* », fondées sur la distribution des parts du marché (coefficients de Gini), etc.

19. Ce sont en fait des « *oligopoles* », qui contrôlent à quelques-uns la plus grande partie d'une branche.

C'est bien entendu à Lénine (principalement dans *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916) que l'on doit les premières formulations systématiques de la périodisation « concurrentiel/monopoliste » :

« Cette transformation de la concurrence en monopole est un des phénomènes les plus importants — sinon le plus important — de l'économie du capitalisme actuel. »

Lénine fait de ce passage le produit d'une « loi » ayant à l'évidence le même statut que celles présentées dans ce chapitre :

« Les faits montrent que les différences existant entre les pays capitalistes, par exemple en matière de protectionnisme ou de libre-échange, ne déterminent que des variations insignifiantes dans la forme des monopoles ou dans la date de leur apparition, tandis que la naissance des monopoles, conséquence de la concentration de la production, est une loi générale et essentielle de l'évolution du capitalisme au stade présent. »

Remarquons ici que Lénine ne fait pas de l'apparition des monopoles la *définition*, mais la *conséquence* du passage au nouveau stade. Quant au stade lui-même, on ne peut pas dire que la définition en soit parfaitement rigoureuse.

— D'une part, Lénine indique bien que le fond de la question c'est le rapport social/privé, mais il le réduit à la résolution de la contradiction à l'intérieur de chaque branche, avec une certaine concentration verticale :

« Ce n'est plus du tout l'ancienne libre concurrence des patrons dispersés, qui s'ignorait l'un l'autre et produisaient pour un marché inconnu. La concentration en arrive au point qu'il devient possible de faire l'inventaire approximatif de toutes les sources de matières premières (tels les gisements de minerai de fer) d'un pays et même, ainsi que nous le verrons, de plusieurs pays ou du monde entier. Non seulement on procède à cet inventaire, mais toutes ces sources sont accaparées par de puissants groupements monopolistes. On évalue la capacité d'absorption approximative des marchés que ces groupements se « partagent » par contrat. Le monopole accapare la main-d'œuvre spécialisée, les meilleurs ingénieurs : il met la main sur les voies et moyens de communication, chemin de fer aux Etats-Unis, sociétés de navigation en Europe et en Amérique. Le capitalisme dans sa phase impérialiste conduit tout droit à la socialisation intégrale de la production. Il entraîne, en quelque sorte, les capitalistes, en dépit de leur volonté et de leur conscience, vers un nouvel ordre social qui marque une transition de la pleine liberté de concurrence à la pleine socialisation²⁰. »

20. Cette dernière « *naïveté* », analogue à l'illusion selon laquelle l'automatisme implique le communisme, ne doit pas être prise à la lettre. Engels avait écrit depuis longtemps que, quand bien même l'Etat serait l'unique propriétaire, ce capi-

— D'autre part, Lénine ne définit pas le stade « monopoliste » par la simple apparition de monopoles, mais plus largement par son caractère « impérialiste », et ne voit dans la formation de monopoles qu'un trait parmi d'autres de ce stade :

« S'il était nécessaire de définir aussi brièvement que possible l'impérialisme, il faudrait dire que l'impérialisme est le stade du monopolisme du capitalisme. »

Et il définit alors les cinq caractères fondamentaux de l'impérialisme :

1. Concentration de la production et du capital parvenue à un développement si élevé qu'elle a créé les monopoles dont le rôle est décisif dans la vie économique.
2. Fusion du capital bancaire et du capital industriel, et la création, sur la base de ce capital financier, d'une oligarchie financière.
3. L'exportation du capital, à la différence de l'exportation des marchandises, acquiert une importance particulière.
4. Formation d'unions internationales capitalistes monopolistes, qui se partagent le monde.
5. Achèvement du partage territorial du globe par les plus grandes puissances capitalistes. »

Par ailleurs, Lénine signale comme une conséquence de l'impérialisme la formation d'une « aristocratie ouvrière ». Ce à quoi ne doit pas être réduite la modification du rapport salarial qui entre pour nous dans la définition de la régulation monopoliste.

Quant à nous, nous ne nous risquerons pas à une tentative de périodisation. Mais nous montrerons que la grande crise de 1930 présente encore des caractères intermédiaires entre les formes concurrentielles et monopolistes de la régulation. Ce qui indique que le « monopolisme » auquel Lénine avait affaire était encore embryonnaire, et explique le caractère fragmenté de sa définition.

Nous dirons que la formation d'une structure monopoliste, ou plus exactement oligopoliste, du rapport entre les unités économiques (conditions 1, 2 et 4 de Lénine) constitue le premier pré-supposé théorique de la régulation monopoliste qui se soit historiquement constitué²¹.

talisme d'Etat serait toujours un capitalisme, et Lénine a prouvé par son action politique qu'il n'attendait pas tout des automatismes du développement capitaliste.

Cependant, ce genre d'affirmation, qui fait encore les délices des révisionnistes et des trotskystes, correspondait effectivement à des illusions de Lénine et de Marx eux-mêmes (voir R. LINHART, *Lénine, les Paysans, Taylor*, Le Seuil, 1976, et le tome I des *Leçons de classe en U.R.S.S.* de Ch. BETTELHEIM).

21. Je reprends la distinction d'E. Balibar entre « pré-supposés théoriques », nécessaires à la mise en place d'une structure quelconque, et « conditions historiques » contingentes, de réalisation de ces pré-supposés. Par exemple, le capitalisme d'Etat des pays de l'Est a vu réaliser historiquement les pré-supposés d'une régulation monopoliste, par des voies tout à fait particulières, indépendantes de

Mais à lui seul il ne permet pas la mise en place d'une véritable régulation monopoliste. En quelque sorte, la première moitié du xx^e siècle voit la formation de « grumeaux » de monopolisme, mais la mayonnaise ne prend pas, et la monopolisation partielle ne fera que rendre plus brutale la crise de 1930²². Ce qui fera « prendre la mayonnaise », donnant un cours tout à fait nouveau à la forme de la régulation, et en particulier aux mouvements de la production et des prix, c'est la mise en œuvre de formes nouvelles du rapport salarial. Nous montrerons dans la suite de cette section comment elle est aussi le produit des « tendances » du mode de production. Mais un mot d'abord du rôle de l'Etat.

III. Quelques remarques sur la surdétermination des « lois tendanciellees »

Toutes les « lois » qui viennent d'être présentées sont, avons-nous dit, des manifestations tendanciellees de la dynamique. Cela signifie qu'elles expriment le développement, dans le temps, de la structure du mode, réduite à ce qui en a été dit (caractère marchand, soumission formelle et réelle du travail au capital).

Cela ne signifie donc nullement :

— que la « tendance » se réalise effectivement dans le « temps du calendrier » ;

— que la tendance se réalise par la stricte dynamique économique du mode.

En ce qui concerne la première remarque, il suffira de rappeler que la surdétermination de la réalité sociale par d'autres rapports

la « tendance à la centralisation » : par l'avortement révisionniste d'une dictature du prolétariat (en U.R.S.S., dans les années trente), par la mise en place du modèle stalinien (dans les autres Républiques populaires, après la guerre).

22. Comme, dans ce livre, nous ne prendrons guère en compte la dimension internationale du problème, disons un mot sur les conditions 3 et 5. Elles visent une certaine clôture forcée du problème de l'accumulation. Nous verrons dans la troisième partie que l'extension du capitalisme est beaucoup plus facile à concevoir et à réaliser spontanément « en surface », dans un milieu relativement amorphe (par digestion, en quelque sorte, des modes de production antérieurs, pourvu qu'ils soient marchands), qu'« en profondeur », par restructuration interne permanente. Pour filer la métaphore de la thermodynamique des systèmes vivants, le capitalisme n'est plus, à partir de cette date, une structure ouverte plongée dans un thermostat (représentation qui était commune à Lénine et Rosa Luxemburg au début de ce siècle), mais un système en déséquilibre, soumis à de fortes contraintes, et ne pouvant les résorber que par un processus d'organisation et de structuration. Quant à la métaphore des « grumeaux » et du changement d'état physique (« percofation »), elle est intimement liée à la thermodynamique de ces « structures dissipatives », car la mise en place d'une nouvelle structure globale passe par l'émergence spontanée de « noyaux » qui, pendant une certaine période, tendent autant à se développer qu'à se résorber (voir les travaux de I. Prigogine cités en Avant-Propos).

(idéologiques, politiques, etc.) suffit à expliquer l'inhibition de certaines tendances. Ainsi, la tendance à la concentration et la centralisation peut être contrecarrée par des mesures juridiques protectionnistes ou anti-monopolistes.

Mais, réciproquement, les autres rapports (notamment politiques) jouent un rôle actif dans la réalisation et l'accélération des tendances économiques.

Déjà, en ce qui concerne la simple périodisation du procès de travail, Marx signalait, tout au long de son analyse du « passage de la manufacture à la grande industrie », le rôle décisif de la *légalisation de fabrique*²³, non seulement dans son caractère contraignant pour l'ouvrier, mais surtout pour obliger les capitalistes individuels à renoncer aux « facilités » de l'obtention de *plus-value absolue* (accroissement de la durée et de l'intensité du travail), à se tourner vers l'obtention de plus-value relative, à travers la révolutionnarisation des forces productives, et par contrecoup la concentration et la centralisation des capitaux :

« Une simple loi coercitive suffit pour faire disparaître tous les obstacles prétendus naturels qui s'opposent à la régularisation et à la limitation de la journée de travail. Lorsqu'il [le Parlement] soumet à la loi de fabriquer une nouvelle branche d'industrie, il se borne donc à accorder un sursis de six à dix-huit mois pendant lequel c'est l'affaire des fabricants de se débarrasser des difficultés techniques. Or la technologie moderne peut s'écrier avec Mirabeau : « Impossible ! ne me dites jamais cet imbécile de mot. »

Mais en activant ainsi le développement des éléments matériels nécessaires à la transformation du régime manufacturier en régime de fabrique, la loi, dont l'exécution entraîne des avances considérables, accélère simultanément la ruine des petits chefs d'industrie et la concentration des capitaux²⁴. »

Ces remarques restent parfaitement valables. On ne doit jamais oublier que toutes les mesures réglementaires à caractère « social » (sur l'emploi des femmes, des enfants, des travailleurs immigrés) ont toujours une incidence différentielle sur la capacité des capitaux individuels à les respecter, et joue en général à l'avantage des secteurs du capital les plus modernes et les plus concentrés, et au détriment des secteurs les plus archaïques (qui ne survivent souvent que par la surexploitation de travailleurs précoces).

Mais, beaucoup plus généralement, le rôle des instances étatiques devient plus important à mesure que la résolution de la contradiction social/privé peut moins s'opérer sous les modalités de la régulation concurrentielle. Nous l'avons déjà signalé (et nous y reviendrons en

23. Il s'agit de lois sociales édictées vers 1862-64 en Grande-Bretagne, limitant le travail des femmes et des enfants, la durée du travail, fixant le temps de pause, etc.

24. K., I, XV, p. 399.

détail) à propos de la formation d'une monnaie à cours forcé et de la contractualisation du rapport salarial.

Ici, il faut insister sur la petite phrase de Marx :

« La législation de fabrique, cette première réaction consciente et méthodique de la société contre son propre organisme tel que l'a fait le mouvement spontané de la production capitaliste, est, comme nous l'avons vu, un fruit aussi naturel de la grande industrie que les chemins de fer, les machines automatiques et la télégraphie électrique. » (P. 346.)

Ainsi une loi politique, « réaction consciente de la société contre le mouvement spontané de la production capitaliste », est le produit de la tendance au passage à la grande industrie ! On mesure ici à la fois la complexité de la notion de causalité chez Marx, l'intérêt de la lecture « spinoziste » et de la notion de surdétermination apportées par les althusériens, et les limites d'une conception trop analytique de l'autonomie des instances et de leurs rapports réciproques. Il n'y a pas d'une part l'économique qui « tend » (avec toutes les difficultés et les crises qu'on voudra) vers la grande industrie et l'automatisme, d'autre part le politique qui inhibe ou accélère cette tendance. Dès l'origine, l'économique ne se suffit pas à lui-même, ne serait-ce que pour résoudre la contradiction social/privé. La loi de la valeur ? Mais la loi de la valeur est surdéterminée dès l'origine par les formes juridiques et idéologiques dans lesquelles s'exprime la contradiction, et l'on peut montrer par exemple que, pour peu que l'on prenne en compte la dimension spatiale de la contradiction (« où, dans l'espace social, doivent s'inscrire les travaux privés ? »), l'instance politique apparaît pour l'essentiel chargée de sa résolution²⁵.

Pour revenir au problème qui nous occupe, il n'y a pas toujours de raison pour que le calcul individuel du capitaliste l'amène à prendre le risque de développer la plus-value relative plutôt que la plus-value absolue²⁷. Nous en avons bien évoqué une : se débarrasser des ouvriers (ou au moins les « déposséder ») en les remplaçant par des machines. Mais cela suppose que les ouvriers luttent, ce qui est déjà une « réaction

25. La « société », c'est bien sûr la Nature naturaliste, et « son propre organisme » la Nature naturée.

26. *Le Capital et son espace*, op. cit., chap. 4 et 5.

27. L'extension de la plus-value absolue peut en quelque sorte mener à un optimum local » du taux d'exploitation différent de l'optimum global que permettrait une révolution des forces productives. Si les « lois coercitives » de la concurrence poussent les capitalistes à rejoindre l'optimum le plus proche, l'accumulation capitaliste peut s'engager dans une impasse. Cela arrive généralement dans une économie nationale protectionniste, bénéficiant de facilités coloniales ou autres. Exemple : la France de la III^e République, le Portugal de Salazar. Un déplacement des contraintes politiques peut alors entraîner un changement de régime brutal.

On reconnaît là certains raisonnements de la théorie des catastrophes, et c'est à ma connaissance dans ce domaine que celle-ci a été pour la première fois combinée à l'approche marxiste (Georges RIBETLI, « Théorie des catastrophes de Thom : une illustration économique », *METRA*, vol. XIV, n° 3, 1975).

consentir de la société, etc. », et que les patrons ne puissent se contenter de la répression terroriste (ce qui est possible justement avec le travail des enfants). Sur la base de la structure économique telle qu'elle est, l'intérêt de chaque patron individuel, et par conséquent l'intérêt du patronat en tant que *corporation*, telle qu'elle est représentée par le C. N. P. F., s'opposent généralement à l'intérêt tendanciel de la classe capitaliste considérée comme un tout, telle qu'elle est par exemple représentée par un gouvernement réformiste ou réformateur.

D'une façon plus générale, toutes les conditions d'une régulation monopoliste, conforme à la dynamique en mode de production, ne pourront être mises en place, et en permanence garanties, que par l'intervention de l'instance politique.

C'est pourquoi je considère comme erronée la périodisation des théoriciens du « C. M. E. » : capitalisme concurrentiel, capitalisme monopoliste simple, capitalisme monopoliste d'Etat, ce dernier étant caractérisé par la « réunion de la puissance des monopoles et de celle de l'Etat en un mécanisme unique »²⁸. Le moteur de cette périodisation est en général présenté comme étant la baisse tendancielle du taux de profit, qui traduit, nous le verrons, l'aboutissement de la part du capital fixe dû à la « révolution scientifique et technique ». Pour comprendre cette baisse, une fraction des capitalistes (les monopoles) se soustrairaient d'abord à la péréquation du taux du profit, puis l'Etat prendrait en charge une partie croissante des frais en capital fixe tout en bonifiant le taux de profit par des procédures diverses²⁹. La formule d'Anicet Le Pors : *les béquilles du capital*, résume cette thèse en la caricaturant (sans doute involontairement) à peine.

Ce qui est vrai, c'est que l'Etat intervient de bout en bout dans les conditions de reproduction de la structure du mode de production, que

28. Formulation adoptée par la « Déclaration des 81 partis ouvriers » en 1960. Certains partisans de cette thèse, tel V. TCHERAKOV (*Le Capitalisme monopoliste d'Etat*, Editions de Moscou), vont jusqu'à parler de « fusion ». Plus précisément, les théoriciens du P. C. F. préférèrent parler d'« entrelacement », d'« imbrication ». Mais les glissements de plume sont fréquents. L'essentiel reste la conception du rôle de l'Etat comme d'un instrument qui serait maintenant tombé entièrement entre les mains d'une infime fraction de la bourgeoisie française.

Rappelons que l'expression « capitalisme monopoliste d'Etat » se trouve effectivement chez Lénine, mais manifestement sans prétention à la périodisation, puisque présentée comme un attribut du stade impérialiste : « L'impérialisme — époque du capital bancaire, époque des gigantesques monopoles capitalistes, époque où le capitalisme monopoliste se transforme par voie de croissance en capitalisme monopoliste d'Etat — montre le renforcement extraordinaire de la "machine d'Etat" » (*L'Etat et la Révolution*, cité par A. LE PORS, *Les Béquilles du capital*, Seuil, 1977).

29. Cela correspond en effet à une partie de la réalité. J'en ai tenu largement compte dans des travaux antérieurs (voir par exemple *Le Tribut foncier urbain*), mais, contrairement à ce que je pensais encore en 1971 (article publié sous la signature A. JULLET, « Le Rôle des transports dans l'économie capitaliste », *La Vie urbaine*, 1972, n° 3), cela ne peut servir de base à une périodisation. Au reste, A. Le Pors aurait sans doute du mal à prouver que les transferts Etat-industrie étaient, « au regard du capital engagé, extrêmement réduits au XIX^e siècle » (op. cit., p. 149).

ce soit dans sa mise en place, sa reproduction simple ou sa transformation dans le sens de sa dynamique. De plus, les formes institutionnelles de type étatique de la résolution de la contradiction social/privé (planification, réforme du système du crédit, réglementation sociale, en particulier fixation du « salaire minimum de croissance », concertation) prennent de plus en plus le pas sur les formes monétaires de résolution de la contradiction (fluctuation des prix, etc.).

Que cela s'accompagne d'une extension des flux financiers transitant par l'Etat est une évidence. Cependant, ce que traduisent principalement ces flux, ce n'est pas la mise en place d'un secteur productif à taux de profit bas ou nul (« capital dévalorisé » selon la terminologie archiconfusionniste de P. Bocara), ou d'un flux de subventions bonifiant le taux de profit, mais la généralisation du « salaire indirect », l'érection de l'Etat (au sens large : Etat central, collectivités locales, Sécurité sociale...) en gestionnaire d'un « capital variable collectif ». Que ce soit par le biais des dépenses de logement et d'urbanisme, d'enseignement et de santé, ou par les transferts monétaires directs aux ménages.

Les travaux statistiques dont nous disposons confirment tout à fait cette thèse³⁰. La part des dépenses publiques au sens large dans le revenu national reste stable de 1872 à 1914 (entre 12 et 15 %), elle croît irrégulièrement dans la période de transition de l'entre-deux-guerres (entre 25 et 35 %, avec de fortes oscillations), mais de 1947 à 1972 elle croît de 42 % à 53 %. Autrement dit, plus de la moitié de la valeur ajoutée réalisée est socialement validée grâce à un flux monétaire versé par un agent étatique ou para-étatique ! Mais, dans cette masse des « dépenses publiques », la part de la Sécurité sociale passe de 20 % à 30 %, et la part de l'Etat proprement dit ne cesse de décroître, y compris par rapport au revenu national, depuis la fin de la reconstruction : en fait, elle en est revenue au-dessous de 30 %. Et, dans ces dépenses de l'Etat proprement dit, la part de l'éducation et de l'action sociale supprime irrésistiblement les dépenses d'infrastructure et d'aide aux entreprises, rejoignant et dépassant les dépenses « politiques » (défense nationale, etc.).

D'ailleurs, A. Le Pors a beau proclamer l'extension sans précédent des « transferts Etat-industrie », les statistiques³¹ qu'il a lui-même établies (et ne reproduit pas dans son livre) prouvent au contraire la stabilité, et même la très lente décroissance de leur part, de 1962 à

30. Je fais principalement allusion aux travaux de Ch. André et R. Deforme au C. E. P. R. E. M. A. P. On en trouvera un résumé commenté dans l'article de B. THÉRET, « Les Grandes Tendances du développement des dépenses publiques en France. Pour une approche historique de l'Etat capitaliste », *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série, n° 3, avril-juin 1978.

31. A. Le Pors et J. PRUNET, « Les "Transferts" entre l'Etat et l'industrie », *Economie et Statistiques*, n° 66, avril 1975.

A. Le Pors, « Les Transferts Etat-industrie en France et dans les pays occidentaux », *Notes et Etudes documentaires*, n° 4303-4304-4305, 12 juillet 1976. La Documentation française.

1972, tant par rapport aux charges budgétaires que par rapport à la valeur ajoutée des secteurs non agricoles³².

Ce qui est vrai en revanche, c'est que cette masse de manœuvre permet à l'Etat de peser, dans la vie industrielle, dans telle direction qui semble utile aux intérêts généraux du capitalisme français. Ainsi, les modifications de la fiscalité des entreprises jouent un rôle de tampon, relevant le taux de profit des entreprises malgré la hausse de la charge salariale et des intérêts bancaires³³. Par ailleurs, comme le montre bien A. Le Pors, la masse des transferts est réorientée de façon à encourager le redéploiement vers l'exportation, et cela dès 1969.

Enfin, il est clair que depuis l'ouverture de la crise en 1974 le poids économique de l'Etat, y compris comme gestionnaire de « capital constant collectif », n'a pu qu'augmenter dans le produit national. Pas seulement parce que ce dernier a lui-même diminué ou du moins cessé de croître. Mais précisément parce que la crise, manifestant une incapacité des procédures marchandes de régulation, appelle précisément une intervention accrue de l'instance politique. Et c'est encore une fois en tant que gestionnaire du « capital variable collectif » que son importance croît le plus vite. De 1973 à 1977, on assiste aux variations suivantes³⁴ :

	1973	1977
Part des dépenses publiques dans le produit marchand	41,1	48,1
Part des prestations sociales dans les dépenses publiques	47,3	50,2
Part des prestations sociales dans le produit marchand	22,8	24,2
Part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages	25,3	29,8

Finalement, le volume des prestations sociales atteint 30 % du revenu des ménages, la moitié des dépenses publiques, près du quart du P. I. B. marchand ! Même si R. Barre apparaît comme un partisan du retour au libéralisme d'antan, il a raison d'affirmer (*L'Expansion*, octobre 1978) que ce libéralisme a vécu. Plus que jamais s'affirme le rôle régulateur de l'Etat, réaction du capitalisme contre les capitalistes

32. Le total des transferts oscille autour de 9 % par rapport aux charges budgétaires, de 3 % dans la valeur ajoutée. (Si on ne tient pas compte de la fiscalité, ces pourcentages sont relevés.) Mais il faut souligner que les trois quarts vont aux entreprises publiques.

33. Phénomène bien mis en évidence par la « Fresque historique du système productif », *Les Collections de H. N. S. E. E.*, E-27.

34. Chiffres tirés des « Comptes de la Nation », 1977, *Collections de H. N. S. E. E.*, C 62-63. Les bases de calcul ne sont pas les mêmes que plus haut, mais, ce qui nous importe ici, c'est le sens d'évolution.

(qui, en jetant les prolétaires à la rue, risquent d'aggraver la baisse des débouchés...). Mais, dans ce rôle, il n'anticipe nullement le socialisme, que ce soit en redistribuant le salaire indirect ou en se faisant directement capitaliste : « L'Etat moderne n'est que l'organisation que la société bourgeoise se donne pour maintenir les conditions extérieures générales du mode de production capitaliste contre des empiétements venant des ouvriers comme des capitalistes isolés. L'Etat moderne, quelle qu'en soit la forme, est une machine essentiellement capitaliste : l'Etat des capitalistes, le capitaliste collectif en idée. Plus il fait passer de forces productives dans sa propriété, et plus il devient capitaliste collectif en fait, plus il exploite de citoyens. Les ouvriers restent des salariés, des prolétaires. Le rapport capitaliste n'est pas supprimé, il est au contraire poussé à son comble. Mais, arrivé à ce comble, il se renverse. La propriété d'Etat sur les forces productives n'est pas la solution du conflit, mais elle renferme en elle le moyen formel, la façon d'accrocher la solution³⁵. »

I. Dépossession et extorsion de plus-value

La notion de plus-value relative a été avancée par la mise en rapport direct :

approfondissement de la *séparation* dans l'élargissement de la *coopération* \Rightarrow hausse de la *plus-value* par baisse de la *valeur de la force de travail*

C'est-à-dire comme expression dans le temps de la structure du mode de production capitaliste. Dans ce cadre, le « progrès technique », la « révolutionnarisation des forces productives » n'apparaissent qu'en tant qu'effets de cette dynamique dans le mode d'appropriation de la nature. Position tout à fait opposée à :

— celle qui voit dans le « progrès technique » une *tendance autonome* de l'histoire de l'humanité ;

— celle aussi qui ne voit dans le progrès technique qu'une arme de la lutte des capitalistes entre eux, de la *concurrence*.

Remarquons que les conceptions du type opératoire, postalthussérien ou « changhaïen », du progrès technique peuvent également déboucher sur une déviation inverse, qui éclate chez I. Illich et les « critiques radicales de la société industrielle ». C'est celle qui aboutit à faire de l'approfondissement de la séparation capitaliste du producteur et de ses moyens de production un but en soi, n'ayant rien à voir avec l'exploitation, l'extorsion du surtravail sous forme de plus-value¹.

Or le mode de production capitaliste n'est pas le premier à connaître l'aliénation du producteur, écrasé par le poids de ses « méga-produits » : les esclaves et les serfs qui ont construit les pyramides ou la Grande Muraille de Chine n'avaient rien à envier sur ce point aux prolétaires modernes. Et déjà c'était bien la « fonction sociale » de la classe-état dominante, organisatrice de l'aménagement hydraulique du

1. Position reprochée par Palloix, dans son livre cité, aux auteurs de *Critique de la division du travail* : « Certaines analyses (Stephen Marglin, A. Gorz, Dominique Pignon et Jean Querczola, etc.) voudraient en déduire que la parcellisation et la subdivision des tâches n'auraient rien à voir avec l'émergence du produit mais se référeraient uniquement à la domination de classe, à la reproduction des couches hégémoniques. » Et de citer A. Gorz : « La parcellisation et la spécialisation des tâches, la scission du travail intellectuel et manuel, la monopolarisation de la science par des élites, le gigantisme des installations et la centralisation des pouvoirs qui en découle, rien de tout cela n'est nécessaire à une production efficace. Cela est nécessaire, en revanche, à la perpétuation de la domination du capital. »

Quant au groupe de Changhaï, il lui est à présent reproché en Chine d'avoir purement et simplement renversé le rapport entre rapports de production et forces productives.

12

Révolutionnarisation des forces productives, productivité et plus-value relative

Il s'agit à présent de mettre en rapport la dynamique dégagée dans les deux chapitres précédents avec l'acquis des deux premières sections : la loi de la valeur caractérisant toute économie marchande et la double partition de la valeur (C/V/PL) engendrée par la propriété capitaliste.

L'insistance avec laquelle nous avons souligné le caractère spécifiquement capitaliste du progrès technique, en le rapportant directement à la lutte des classes dans la production, avec pour enjeu la maîtrise du procès de travail, nous avait en effet éloignés des questions de la circulation, de l'échange, de la mesure des valeurs, etc. Nous avions dû cependant faire allusion à l'effet de la dépossession sur les rapports de valeur et sur la circulation pour expliciter certaines des « grandes lois » liées à l'approfondissement de la séparation. Il s'agit à présent d'aborder de front le problème de l'articulation du procès de dépossession et de la forme valeur.

Ce chapitre est consacré à la difficile position du problème. Nous allons d'abord montrer que l'*approfondissement* de la dépossession est intimement lié à l'existence de la forme valeur, du fait que le surtravail doit être obtenu sous la forme de plus-value. Puis nous reviendrons sur le problème de la mesure de la valeur, et surtout de la mesure de la variation. C'est en effet indispensable pour transcrire, dans le système des valeurs, les tendances dégagées dans les chapitres 10 et 11. Enfin, nous montrerons comment la variation de la mesure de la plus-value exprime bien le « but » de ces tendances.

Ce travail assez ardu une fois effectué, nous pourrions reprendre séparément, dans les deux chapitres suivants, le cas de la partition PL/V (le taux de plus-value) et celui de la partition C/V (la composition organique).

territoire, qui lui permettait d'exiger, tout comme le capitaliste-ingénieur, un surtravail ? Mais ces modes de production n'étaient nullement caractérisés par la tendance à révolutionnariser les forces productives dans le but de réduire au maximum le temps de travail nécessaire. La « matrice socio-technique » déterminant le surproduit qu'il était possible d'extraire n'avait nulle tendance à se transformer.

La dynamique de la structure de mode de production n'approfondit la division du travail dans l'usine et la dépossession du producteur, que parce qu'elle vise à extraire le surtravail sous la forme de plus-value, comme différence monétaire entre valeur du travail fourni et valeur de la force de travail. Les modes non marchands, donc sans plus-value relative, ne présentent pas cette dynamique. Le mode de production capitaliste ne présente cette dynamique que parce qu'il est marchand, parce qu'il a pour « aiguillon » et « but déterminant » la valorisation du capital¹.

Autrement dit, c'est seulement parce que la valorisation, en tant qu'accroissement du travail abstrait, accumulé entre les mains du capital, a sa sanction sur le marché, dans la division sociale du travail entre branches et entre unités de production, qu'elle induit au niveau de l'accumulation le perpétuel bouleversement des procès de travail concrets.

Autrement dit encore, la « tendance » ne peut être comprise indépendamment de la forme où elle s'impose comme « loi » aux unités autonomes. Et c'est bien naturel (dire le contraire serait bien tomber dans la métaphysique !). De même, la « valeur » ne peut être comprise en dehors de la forme valeur.

Nous avons d'ailleurs noté cette exigence en précisant que la « dépossession » avait pour base le salariat, c'est-à-dire le rapport qui permet l'exploitation. Mais nous avions d'abord voulu examiner cette dépossession pour elle-même, afin, encore une fois, de dissiper l'illusion que le progrès technique tomberait du ciel (ce qui interdirait d'énoncer quoi que ce soit sur la dynamique du mode) ou qu'il ne serait qu'une affaire purement intercapitaliste (et dès lors il s'essoufferait dès que le monopole émuuserait la concurrence⁴). En la restituant dans l'ensemble des contradictions qui constituent la structure économique du mode de

2. « Partout, une fonction sociale est à la base de la domination politique ; la domination politique n'a aussi subsisté à la longue que lorsqu'elle remplissait cette fonction sociale qui lui était confiée. Quel que soit le nombre des pouvoirs despotiques qui ont surgi ou ont décliné en Perse et aux Indes, chacun a su très exactement qu'il était, avant tout, l'entrepreneur général de l'irrigation des vallées, sans laquelle aucune culture n'est là-bas possible » (F. ENGELS, *Anti-Dühring*, Editions sociales, 1963, p. 212).

3. C'est sans doute la cause fondamentale des faibles gains de productivité dans les pays de capitalisme d'Etat où est entravé le fonctionnement de la loi de la valeur, faiblesse que cherche à redresser les réformes telles que celles de Liberman.

4. Thèse soutenue notamment par P. A. BARAN et P. M. SWEETZ (*Le Capitalisme monopolistique*, op. cit.), ainsi que par E. MANDEL dans son *Traité d'économie marxiste*, et par tous les tenants de la « théorie des forces productives », quand ils reprochent au capitalisme de ne plus être assez rationnel et progressiste.

production capitaliste, nous pouvons comprendre les bases matérielles des illusions dénoncées :

— le progrès technique, comme effet de la dynamique sociale du mode, apparaît bien comme un flux historique général et exogène pour le capitaliste privé ;

— c'est bien par le marché, donc par la concurrence, que ce phénomène social s'impose au producteur privé.

Pour cela, nous devons analyser l'effet de la « révolutionnarisation des forces productives » sur la « révolution de la valeur », plus particulièrement sur la double partition qu'induit, sur le champ homogène de la valeur, la valorisation du capital : la partition en V et PL, et celle en C et V, et comment la forme valeur sanctionne le travail social engagé de façon privée selon les normes quantitatives ainsi déterminées.

II. Le concept de productivité

« Par augmentation de la force productive ou de la productivité du travail, nous entendons en général un changement dans ses procédés, abrégant le temps socialement nécessaire à la production d'une marchandise, de telle sorte qu'une quantité moindre de travail acquière la force de produire plus de valeur d'usage⁵. »

Ce concept n'est pas si simple à définir qu'il en a l'air, nous l'avons déjà signalé. Marx ici le définit, en fait, par la variation (par rapport au temps θ supposé défini du « progrès technique ») de la valeur spécifique (par unité de valeur d'usage) d'une marchandise. Cela ne pose pas de problème au niveau d'une branche : il suffit de rapporter une quantité de valeurs d'usage à une durée de travail concret.

Mais cela pose de redoutables problèmes quand il s'agit de définir la « productivité » globale. Car dans ce cas il faut comparer des quantités de marchandises de formes naturelles diverses à des quantités de travaux concrets divers. Pour agréger ces deux groupes de quantités, il faut faire « abstraction » des valeurs d'usage particulier et du caractère concret du travail : on obtient d'une part la valeur produite et d'autre part le temps de travail social dépensé. Ce qui suppose deux choses.

— Il faut qu'en un instant donné du temps θ de la révolutionnarisation des forces productives la valeur soit bien définie. Or la valeur est le « temps » socialement nécessaire à la production de la marchandise. Rappelons que nous avons, dans la section II, évoqué la coexistence de ces deux « temps ». Il faut admettre que le « temps socialement

nécessaire » à la production d'une marchandise est, dans le « temps du calendrier », négligeable par rapport au temps de la révolutionnarisation, ce qui ne va pas de soi dans le cas de « grosses » marchandises (pétroliers, centrales nucléaires...) pour lesquelles le « temps socialement nécessaire » n'a en fait jamais le ... temps de se former.

— Il faut que la somme des travaux concrets de toute la société, mesurés en heures de travail, soit bien la somme du travail abstrait. Or ce n'est pas exactement le cas. L'abstraction du travail n'est pas un mouvement empirique (on mesure et on fait la moyenne). Elle désigne un système de normes réglant un rapport social. Dans la réalité, ces normes ne sont nullement vérifiées : du travail dépensé n'est pas forcément validé (à cause justement de la révolution des forces productives), la réduction du travail complexe au travail simple n'est pas aisée, etc.

Nous pouvons (abstraitement) lever ces difficultés en admettant qu'en chaque instant θ il existe une carte de la division du travail, telle que puisse se mettre en place un schéma d'accumulation extensive « instantané », qui conserve les mêmes rapports de valeurs. De même que localement une carte de la Terre coïncide (à une réduction près) avec la Terre elle-même, malgré la courbure de la sphère.

Sommes-nous pour autant tirés d'affaires ? Non, car, ainsi calculée, la valeur de toutes les marchandises produites par une quantité donnée de travail social restera toujours la même... puisque justement on mesure la valeur par le temps de travail social (que l'on vient de supposer nécessaire). Dès lors la « productivité » ainsi définie deviendrait un invariant dans le temps de la révolutionnarisation des forces productives !

Cependant, la notion de *gain de productivité* peut être définie de façon précise, par rapport à une date de référence et dans un voisinage de cette date.

Il suffit de remarquer que, entre la date de référence et la date envisagée, la répartition du travail social s'est modifiée de deux façons :

- on a produit plus ou moins des différents types de biens ;
- chaque bien a exigé plus ou moins de travail social.

La variation du « panier de biens » produits, évaluée selon le système des valeurs de référence, doit donc compenser exactement la variation des productivités de branches, pondérées selon la répartition du travail entre ces branches à la date de référence. Ces deux quantités peuvent donc également servir à mesurer le gain de productivité globale.

Mais cela n'est possible que si l'on ne s'éloigne pas « trop » de la date de référence, c'est-à-dire que ou bien le système des valeurs (relativement les unes aux autres) n'est pas trop « tordu », ou bien la structure macroéconomique de la production n'est pas trop déformée. C'est-à-dire que la société continue à produire en gros la même chose, en plus ou moins grande quantité avec plus ou moins de travail. Cette marchandise composite (« l'ensemble cohérent de marchandises » de P. Grou) caractérise un régime d'accumulation ; tant qu'il se maintient

il n'y a d'ailleurs pas trop d'invalidations des travaux concrets engagés de façon privée, et les hypothèses initiales sont donc aussi vérifiées * 6.

III. Productivité et socialisation

Comment est obtenue cette variation de la productivité générale ? Nous l'avons vu : par développement de la *coopération* sous la contrainte de l'approfondissement de la *séparation* du collectif de producteurs et des moyens de production. C'est-à-dire par le développement du caractère *social* de la production, tout en conservant son caractère de somme de travaux *privés* engagés sous l'initiative et le contrôle du propriétaire des moyens de production.

Le premier aspect n'a strictement rien de spécifique au mode de production capitaliste. C'est même un caractère du travail tellement générique qu'il semble dépourvu de particularité relative à un mode de production déterminé :

« Comparée à une somme égale de journées de travail individuelles et isolées, la journée de travail combinée rend plus de valeurs d'usage et diminue ainsi le temps nécessaire pour obtenir l'effet voulu. [Suit une énumération des raisons de cette supériorité : effets d'échelle, spécialisation, etc..]

* 6. Seule la géométrie différentielle, en nous affranchissant de la rigidité du « marxisme algébrique », permettrait de préciser de façon rigoureuse le développement qu'on vient de lire.

Mon but n'est pas ici de refaire, d'un point de vue différentiel, le travail de Morishima : à partir de ce point, le formalisme mathématique ne sera invoqué qu'à titre métaphorique, et non constitutif. Donnons seulement quelques indications.

Soit v la famille des formes linéaires (indécrites par le temps de la révolutionnarisation) qui sert à mesurer les valeurs de l'espace des marchandises.

Soit M le panier de marchandises produit par la société à l'instant θ (on peut raisonner pour un temps θ discret ou continu, dans le dernier cas M est un flux instantané de produit brut). Soit m la *marchandise échantillon* produite par une unité de temps de travail social. m doit être conforme aux relations du schéma de reproduction du régime d'accumulation en vigueur.

On a, identiquement : $m \cdot v_0 = 1$

Donc : $\frac{d}{d\theta} (m \cdot v) = 0$

Soit, au voisinage de θ_0 :

$$|m \cdot \delta v| = |\delta m \cdot v| = \delta \pi$$

($\delta \pi$ = variation de la productivité dans le temps $\theta \rightarrow \theta_0$)

En considérant l'ensemble des trajectoires possibles de m_0 comme une variété différentiable (espace de configuration), on peut s'inspirer du formalisme hamiltonien et développer. Ça fera sérieux mais n'aiguëra guère le caractère « critique » de la théorie.

La force productive spécifique de la journée combinée est une force sociale du travail ou une force du travail social. Elle naît de la coopération elle-même. En agissant conjointement avec d'autres dans un but commun et d'après un plan concerté, le travailleur effaçe les bornes de son individualité et développe sa puissance comme espèce⁷.

Simplement le capitalisme apparaît comme le mode de production qui de par sa structure a développé au plus haut point les conditions de la coopération : « Le mode de production capitaliste se présente donc comme nécessité historique pour transformer le travail isolé en travail social⁸. »

Cette croissance de la productivité par socialisation ne joue pas seulement à travers l'économie de travail vivant à l'intérieur de l'unité de production. Marx n'oublie pas qu'elle permet aussi des économies de « travail mort ».

« Mais toutes ces économies supposent comme conditions essentielles l'entassement des ouvriers et leur coopération, donc une combinaison sociale du travail. »

La combinaison elle-même du travail mort et du travail vivant à l'intérieur de l'unité de production peut enfin rendre de plus en plus de valeurs d'usage (à quantités de travail égales par ailleurs), mais c'est encore un fruit de la socialisation :

« Même les améliorations continues, qui sont ici possibles et nécessaires, ont pour seule et unique origine les expériences et observations sociales que fournit et permet la production de l'ouvrier collectif dans un travail combiné sur une vaste échelle. »

Bref, tous les gains de productivité obtenus dans l'unité de production « découlent du caractère social du travail, tout autant que la plus-value est issue du surtravail de chaque ouvrier individuel ».

Mais, dans le capitalisme, « social » ne s'oppose pas à « individuel », mais à « privé », et c'est « collectif » qui s'oppose à « individuel ». Jusqu'ici, par « socialisation », nous avons désigné le développement de la coopération dans le travailleur collectif de l'entreprise privée. Or

l'échange marchand (notamment l'achat de capital constant) permet justement de socialiser le travail privé. Dès lors, la hausse de la productivité dans les autres branches permet une diminution de la valeur travail incorporée dans chaque élément du capital constant.

« Ce dont le capitaliste tire profit dans ce cas, c'est encore d'un gain qui résulte du travail social, même s'il n'est pas le produit des ouvriers qu'il exploite lui-même directement. Ce développement de la productivité du travail s'explique toujours en dernière analyse par le caractère social du travail mis en action par la division du travail à l'intérieur de la société ; par le développement du travail intellectuel, notamment des sciences de la nature. Le capitaliste profite dans ce cas des avantages de tout le système de la division sociale du travail. »

Comme plus haut les « améliorations continues » dans la mise en œuvre des forces productives (le développement du « know-how »), le progrès scientifique apparaît donc lui-même comme un produit de la socialisation, concourant à la hausse de la productivité. Mais cette socialisation suppose l'unification par l'échange marchand des centres de production indépendants.

IV. L'unité du mode de production

C'est justement la recherche de la plus-value par le capitaliste qui va unifier sur l'ensemble du mode de production la tendance à la socialisation des forces productives par-delà la division du procès de travail social en unités réparties dans les différentes branches.

Ce résultat est obtenu dans le seul cas de la plus-value relative, c'est-à-dire dans le cas où le surtravail est extorqué par la baisse du travail nécessaire.

« Dès qu'il s'agit de gagner de la plus-value par la transformation du travail nécessaire en surtravail, il ne suffit plus que le capital, tout en laissant intacts les procédés traditionnels du travail, se contente d'en prolonger simplement la durée. Alors il lui faut au contraire transformer les conditions techniques et sociales, c'est-à-dire le mode de la production. Alors seulement il pourra augmenter la productivité du travail, abaisser ainsi la valeur de la force de travail⁹. »

Ce résultat est obtenu de deux façons :

« Pour qu'il fasse baisser la valeur de la force de travail, l'accroissement de productivité doit affecter des branches d'industrie dont les produits déterminent la valeur de cette force, c'est-à-dire des industries qui fournissent ou les marchandises nécessaires à l'entretien de l'ouvrier, ou les moyens de production de ces marchandises. »

10. K., I, XII, p. 235.

7. K., I, XIII, p. 244.

8. *Ibid.*, p. 248.

9. Les citations qui suivent sont extraites du chapitre « Economies de capital constant », au livre III, t. VI, p. 98-101. Marx ne les explicitera qu'à cette place car alors il examinera les marchandises comme *capitaux-marchandises*.

Il est erroné de voir là, comme le fait M. BLAUG (« Technical Progress and Marxian Economics », in *Marx and Modern Economics*, HOROWITZ ed., Monthly Review Press, 1958), une opposition entre un progrès *labour saving* du livre I et *capital saving* du livre III. Au niveau actuel de l'abstraction (qui est celui du livre I), nous raisonnons, en théorie de la valeur travail, sur la « productivité globale du travail ». Nous n'introduisons la « localisation du progrès technique » que lorsque nous aurons réintroduit la partition entre C et V. Nous aurons alors à prendre en compte la domination de la *séparation* sur la coopération. Ce sera l'objet du chapitre 14.

Nous reconnaissons ici les *branches fondamentales* des analyses néo-ricardiennes. La tendance à la révolution de la valeur « dans le but » d'abaisser la valeur de la force de travail manifeste ses effets non seulement dans les branches produisant pour la reproduction de la force de travail, mais également dans les branches y concourant indirectement. Seules sont laissées théoriquement à l'écart de cette tendance les branches de la sous-section des « biens de luxe ». En réalité, aucune branche ne produisant que pour une seule section, cette remarque n'a guère d'implications concrètes, d'autant que, nous le verrons au paragraphe suivant, les mécanismes par lesquels cette tendance se fait sentir comme loi sur les capitaux individuels sont extrêmement généraux, et aboutissent presque partout à ce même résultat¹¹.

L'important est de bien saisir que la révolutionnarisation du procès de travail « dans le but » de dévaloriser la force de travail opère *transversalement* dans toutes les branches de la production, en particulier à partir du moment où la cible principale de cette révolutionnarisation devient le système des moyens de production, produits de la section I. L'échange des marchandises entre la section I et II est la façon dont s'opère le développement de la socialisation de la production par-delà le cloisonnement des capitaux, à travers la circulation, mais pour le seul intérêt des capitalistes collectivement.

La nouvelle partition qu'opère la révolution de la valeur entre travail nécessaire et surtravail, entre PL et V, résumée dans la donnée du *taux général d'exploitation e*, est donc bien le « but » (compris comme grandeur à maximiser dans l'évolution du système, comme en mécanique rationnelle) de la tendance générale, unificatrice, du mode de production capitaliste. C'est pourquoi il est inutile de chercher une autre justification à l'hypothèse, couramment admise, d'unicité du taux d'exploitation dans toutes les branches : elle ne fait que traduire la contribution de toutes les branches (fondamentales) à la définition du travail abstrait et de sa partition¹².

11. « Dans les branches d'industrie qui ne fournissent ni les moyens de subsistance ni leurs éléments matériels, un accroissement de productivité n'affecte point la valeur de la force de travail » (K., I, XII, p. 235).

Il est de fait qu'une branche « non fondamentale » de la section II ne « court » pas à la productivité. Et, quand elle y court, elle s'intègre à la sous-section IIa dans la détermination de V (production de masse des automobiles). Aujourd'hui, le fait d'être produit de façon « artisanale » devient un argument publicitaire qui stratifie en biens de masse et biens de luxe (cf. la publicité des stylos Parker, et surtout la stratification des produits alimentaires).

12. C. BENETTI et J. CARTELLIER (*Economie classique*, *Economie vulgaire*, P. U. G. Maspero, 1970) s'en étonnent cependant : ils ne voient pas quelle force coercitive égaliserait les taux d'exploitation. En fait, la constance du taux d'exploitation entre les branches est le simple produit du niveau d'abstraction adoptée. Si la durée, l'intensité et la valeur de la force de travail sont socialement déterminées, comme nous l'avons vu dans la section II, ils s'imposent dans toutes les branches, et les « dérogations » ne peuvent que traduire l'interférence d'autres modes de production, pour une branche, une région, un sexe spécifiques. « Si nous avons admis l'existence d'un taux général de la plus-value — qui, comme toute loi économique, n'est en fait qu'une tendance —, c'était pour simplifier l'étude théorique. [...] Dans

Il nous faut maintenant étudier comment la tendance de l'ensemble du mode vers ce « but » s'impose au capitaliste privé : ce sera l'objet du chapitre 13. Ensuite nous examinerons le « moyen » de ce but, c'est-à-dire la socialisation du travail sous la propriété des capitalistes et ses conséquences sur la composition organique des capitaux.

la réalité, l'approximation seule existe ; elle est d'autant plus exacte que le mode de production capitaliste est plus développé, et que se trouvent plus complètement éliminées sa contamination et sa complication par des vestiges de conditions économiques antérieures » (K., III, VI, p. 191. Pour une illustration sur le cas du bâtiment, voir *Le Tribut foncier urbain*, p. 129).

Du coup, il est possible en effet que dans une formation sociale concrète les écarts de taux d'exploitation soient supérieurs aux écarts de taux de profit. C'était sans doute le cas au XIX^e siècle, et Engels reconnaît que « les ressorts qui poussent à l'égalité du taux de profit sont bien plus puissants et d'un effet bien plus rapide que ceux qui poussent à l'égalisation du taux de plus-value » (lettre à Schmidt du 4 février 1892).